



ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Paris, le 29 janvier 2021 – Dans sa séance du 28 janvier 2021, le Conseil d'Administration de la Compagnie des Alpes a confirmé sa volonté de dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général. Dans ce cadre, la société annonce que la Direction Générale du groupe sera confiée à Dominique Thillaud à compter du 1^{er} juin. Ce dernier sera épaulé par Loïc Bonhoure, actuellement Directeur Général Adjoint en charge de la stratégie, du développement et des Fusions-Acquisitions, qui deviendra alors Directeur Général Délégué.

Afin d'assurer la transition dans le meilleur intérêt de la société, et sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'assemblée générale du 25 mars prochain, Dominique Marcel sera renouvelé en qualité de Président Directeur Général jusqu'au 31 mai 2021 et informe qu'il proposera au Conseil la nomination de Dominique Thillaud en qualité de Directeur Général Délégué pour cette période intérimaire. Postérieurement au 1^{er} juin, il est envisagé que Dominique Marcel assure la présidence non-exécutive du Conseil d'administration afin d'assurer une continuité dans le développement du groupe.

Dominique Thillaud a débuté sa carrière dans le conseil et en banque d'affaires avant de rejoindre le groupe SNCF où il a œuvré pendant 8 ans d'abord en qualité de responsable des investissements et du développement puis de Directeur Général de SNCF Participations et Directeur de la Stratégie du Groupe SNCF. Il était depuis septembre 2012 Président du Directoire du Groupe Aéroports de la Côte d'Azur, dont il a accompagné la transformation et le développement, tant en France qu'à l'international.

« Je me réjouis de l'arrivée de Dominique Thillaud qui, fort de la diversité de son expérience et de sa connaissance du secteur du Tourisme, dispose de tous les atouts pour réussir le rebond de la Compagnie des Alpes, dont je suis convaincu qu'il interviendra dès la sortie de la crise Covid-19. Alors que le Groupe traverse une crise majeure, je veillerai à ce qu'il soit associé rapidement et dans les meilleures conditions au pilotage de l'entreprise. Je me félicite également qu'il soit accompagné dans cette tâche par Loïc Bonhoure dont j'apprécie particulièrement la qualité de la contribution à la gestion et à la détermination des choix stratégiques de l'entreprise. » déclare Dominique Marcel.

Prochains rendez-vous 2020/2021 :

- Assemblée Générale des actionnaires : Jeudi 25 mars, matin
- Chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre : Jeudi 22 avril, après bourse
- Résultats du 1^{er} semestre : Mercredi 26 mai, après bourse
- Chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre : Jeudi 22 juillet, après bourse

www.compagniedesalpes.com

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes (CDA) s'est imposée comme un leader incontesté de l'industrie des loisirs. Le Groupe opère aujourd'hui 10 domaines skiables et 13 parcs de loisirs de grandes renommées dans une démarche intégrée d'excellence opérationnelle et de qualité au service de la Très Grande Satisfaction de ses clients mais aussi des territoires dans lesquels elle est présente. La Compagnie des Alpes exporte aussi son expertise dans le cadre de missions d'assistance et de conseil dans diverse régions du monde.

Forte de son expertise, la Compagnie des Alpes s'est également adaptée aux évolutions de consommation : très impliquée dans la rénovation de l'hébergement en montagne, elle y a aussi développé un réseau d'agences immobilières, elle développe en propre des hôtels thématiques auprès de ses parcs d'envergure nationale et est depuis 2018 le 1^{er} tour opérateur de distribution de séjours de ski en ligne en France.

Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2020, elle a accueilli plus de 16,5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 615,6 M€.

Avec près de 5.000 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d'expériences uniques, à l'opposé d'un concept standardisé. Des loisirs d'exception pour le plus grand nombre.

- Domaines Skiables opérés par la CDA : La Plagne, Les Arcs, Peisey-Vallandry, Tignes, Val d'Isère, Les Menuires, Méribel, Serre Chevalier, Flaine, Samoëns – Morillon
- Parcs de Loisirs opérés par la CDA : En France : Parc Astérix, Futuroscope, Walibi Rhône-Alpes, Grévin Paris, France Miniature ; en Belgique : Walibi Belgium, Aqualibi, Bellewaerde, Bellewaerde Aquapark ; aux Pays-Bas : Walibi Holland, en Suisse : Chaplin's World ; en Autriche : Familypark ; au Canada : Grévin Montréal.



CDA fait partie des indices CAC All-Shares, CAC All-Tradable, CAC Mid & Small et CAC Small.
ISIN : FR0000053324 ; Reuters : CDAF.PA ; FTSE : 5755 Recreational services

CONTACTS :

Compagnie des Alpes :	Denis HERMESSE	+33 1 46 84 88 97	denis.hermesse@compagniedesalpes.fr
	Sandra PICARD	+33.1 46 84 88 53	sandra.picard@compagniedesalpes.fr
	Alexis d'ARGENT	+33 1 46 84 88 79	alexis.dargent@compagniedesalpes.fr
Corpus :	Xavier YVON	+33.6 88 29 72 37	xavier.yvon@corp-us.fr